

FORMATION

« INVESTIR LA FONCTION TUTEUR AS »

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualioipi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation vise à accompagner tout professionnel AS intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'élève AS et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage.

FINALITÉ

S'approprier le nouveau référentiel de formation afin d'encadrer les élèves aides-soignants et de les aider à construire leur projet professionnel.

OBJECTIFS

- * Clarifier les points clefs du référentiel de formation conduisant au diplôme d'État d'Aide-Soignant
- Acculturer les AS en poste au nouveau référentiel AS du 10 juin 2021
- Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage
- Développer une posture adaptée en privilégiant la réflexivité

LE MÉTIER

- Concevoir et intégrer les différents outils pour évaluer les compétences

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser **des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée** ».

MÉTHODES

Apports théoriques/Échanges

Travaux de groupe/mises en situation

Réflexion à partir de situations emblématiques

CONTENU

La notion de compétence

La notion d'évaluation et ses outils

L'ensemble du dispositif d'encadrement

INTERVENANTS : FORMATEURS IFAS USSEL

CALENDRIER : **1^{ère} session** : les 3 et 4 novembre 2025 + 1 et 2 décembre 2025

2^{ème} session : les 23 et 24 mars 2026 + 18 et 19 mai 2026

DURÉE : 2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par la formatrice aux participants, en fin de formation.

COÛT : 550 € par participant